

Analyse Intégrée du Contexte (AIC) PARTIE II: Recommandations Programmatiques



Tchad, 2017



PAM Tchad, en consultation avec le Système d'Information durable de la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce (SISAAP) du Tchad

Rue Saint Martin 3252, Quartier Klémat | N'Djamena | B.P. 6308 | Tchad

Pour plus d'information, et pour obtenir le Rapport Technique de l'AIC, merci de contacter :

- **PAM Tchad:** Moise Ballo | Chef de Programme | moise.ballo@wfp.org
- **Bureau Régional du PAM à Dakar:** Volli Carucci | Responsable Unité Résilience et Moyens d'Existence | volli.carucci@wfp.org
- **Siège du PAM:** Lara Prades | Coordinatrice AIC | lara.prades@wfp.org

© Programme Alimentaire Mondial des Nations Unies (PAM)
Via Cesare Giulio Viola 68/70 | 00148 Rome, Italie | <http://www.wfp.org/>

Table des Matières

Introduction Générale de l'AIC.....	3
Thèmes Programmatiques Pertinents pour l'AIC.....	3
Utilisation des couches de l'AIC pour positionner les thèmes programmatiques	4
Utilisation des Zones et des Catégories de l'AIC pour positionner les thèmes programmatiques	8
Carte des Zones de l'AIC	10
Catégorie 1: Combiner les Filets de Sécurité avec un Objectif de Sécurité Alimentaire et la Réduction des Risques de Catastrophe	13
Catégorie 2: Combinaison des Filets de Sécurité Saisonniers avec un Objectif de Sécurité Alimentaire/ Redressement et Réduction des Risques de Catastrophes	14
Catégorie 3: Mettre l'Accent sur les Filets de Sécurité Saisonniers avec un Objectif de Sécurité Alimentaire ou de Redressement.....	15
Catégorie 4: Mettre l'Accent sur la Réduction des Risques de Catastrophes	15
Catégorie 5: Mettre l'Accent sur l'Amélioration de l'Alerte Précoce et de la Préparation aux Catastrophes	16
Rapport des Consultations Programmatiques de l'AIC	17

Acronymes :

- SISAAP :	Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et d'Alerte Précoce
- DGEAM :	Direction Générale d'Exploitation et des Applications Météorologique
- MESRS :	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
- DNTA :	Direction Nationale de la Technologie Alimentaire
- DRAS :	Délégation Régionale des Affaires Sociales
- PSME :	Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence
- PCP :	Planification Communautaire Participative
- RRC :	Réduction des risques de catastrophe
- MAG :	Malnutrition aigüe globale

Introduction Générale de l'AIC

L'objectif de l'AIC est de faciliter le positionnement des grandes stratégies programmatiques de long-terme en appui aux populations vulnérables et en insécurité alimentaire, de manière à compléter et protéger le processus de développement sous-jacent propre à chaque pays. L'AIC fournit pour cela des informations permettant de guider le choix des différentes combinaisons de thèmes programmatiques à appliquer dans chaque zone géographique, afin d'améliorer la sécurité alimentaire des plus vulnérables et de réduire les risques de chocs naturels d'origine climatique auxquels ils sont exposés, et ainsi de protéger les acquis et de favoriser le développement futur dans les régions fortement exposées à l'insécurité alimentaire et aux risques. L'AIC plaide en faveur d'une approche sur mesure en fonction de chaque contexte géographique, liant les efforts humanitaires et de développement.

Dans ce cadre, l'AIC offre une vision générale du contexte résultant de l'analyse, de l'interprétation et de la superposition d'informations concernant la récurrence de la sécurité alimentaire (sur la base d'analyses existantes) ainsi que l'occurrence et/ou l'exposition aux risques de chocs naturels d'origine climatique (sur la base de données existantes ou de modèles). Elle permet de catégoriser les différentes zones géographiques en fonction du degré de convergence ou de divergence entre ces deux dimensions. L'AIC permet également de cartographier et de superposer d'autres informations, concernant par exemple la nutrition, les risques associés au changement climatique ou la dégradation des sols. Ces données complémentaires sont utilisées comme des 'couches' d'analyse additionnelles permettant d'affiner la compréhension des différents contextes géographiques. Analysées en conjonction avec les informations disponibles quant aux moyens d'existence, à la saisonnalité et à la répartition de la population, elles enrichissent et renforcent les discussions portant sur les axes programmatiques et stratégiques à adopter dans chaque zone.

L'AIC repose sur un processus consultatif avec les partenaires, dans un premier temps pour valider ses aspects techniques, puis pour identifier le positionnement géographique adéquat des grandes stratégies programmatiques que sont les filets de sécurité sociaux, la réduction des risques de catastrophe (RRC), l'alerte précoce et la préparation aux urgences. L'AIC implique donc les partenaires nationaux à la fois lors de la phase d'analyse et de celle d'interprétation des résultats, afin que ses conclusions reflètent l'expertise et l'expérience collective. Dans le cadre l'Approche de programmation à trois niveaux 3PA (utilisée par le PAM pour la conception, la planification et la mise en œuvre de ses programmes de long-terme et d'urgence), l'AIC permet également d'identifier les zones dans lesquelles mener les consultations de Programmation Saisonnière basée sur les Moyens d'Existence (PSME) et de Planification Communautaire Participative (PCP), afin de spécifier les activités à mettre en œuvre sous chaque axe programmatique.

Le présent rapport résume les conclusions de la consultation AIC du Tchad concernant les orientations programmatiques à adopter sur la base des informations présentées dans le rapport technique AIC du Tchad. Le rapport technique AIC est disponible séparément. Il inclut des cartes et des données pour toutes les dimensions prises en compte dans la classification des zones de l'AIC, pour les 'couches' d'analyse supplémentaires, ainsi qu'une description méthodologique.

Thèmes Programmatiques Pertinents pour l'AIC

Filets de sécurité sociaux

Un filet de sécurité social est une approche programmatique dont le but est d'apporter une assistance prévisible, fiable et consistante dans le temps aux personnes dans le besoin, leur permettant de tenir compte de cette assistance dans leur planification et dans leurs décisions de prise de risque afin d'atteindre l'autosuffisance. Les filets de sécurité sociaux peuvent prendre différentes formes et chercher à atteindre différents objectifs en fonction des contextes (fonctions de protection, de réponse aux chocs, ou d'appui à la production par exemple).

Réduction des risques de catastrophe (RRC)

La réduction des risques de catastrophes est un thème programmatique inclusif de tous les efforts visant à réduire le risque de catastrophes, se concentrant généralement sur la réduction de l'exposition et des vulnérabilités. Tout en reconnaissant qu'il existe d'autres types de chocs, l'AIC se concentre sur les risques de catastrophes associés à des chocs naturels d'origine climatique. Les efforts de réduction des risques de catastrophes peuvent être réalisés sur le court ou le long terme. La compréhension du lien entre chocs récurrents, persistance de niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition élevés, et dégradation des sols peut guider la mise en œuvre d'une combinaison de programmes incluant l'adaptation aux effets du changement climatique, la réduction des risques de catastrophe et les filets de sécurité sociaux à des fins de renforcement de la résilience.

Alerte précoce

L'alerte précoce peut s'adresser à une variété de publics, des décideurs aux ménages. Dans l'AIC, l'alerte précoce fait référence à l'alerte des chocs naturels imminents liés au climat. L'élément-clé de l'approche réside dans le fait qu'une alerte précède un choc et est destinée à déclencher une action immédiate pour réduire le risque de catastrophe. Ainsi, l'alerte précoce est souvent étroitement liée à la préparation aux catastrophes, et est une composante de la réduction des risques de catastrophe.

Préparation aux catastrophes

La préparation aux catastrophes est un thème de la RRC qui se réfère aux plans et actions qui précèdent un choc naturel lié au climat et réduisent le risque et/ ou l'impact qu'il pose. La préparation aux catastrophes peut être mise en œuvre au niveau national, régional, au sein d'organisations ou au niveau des communautés ou des ménages ; tous ces aspects sont importants. Étant donné que la préparation aux catastrophes est déployée en amont d'un choc, les systèmes de préparation aux catastrophes sont souvent en lien étroit avec l'alerte précoce.

Utilisation des couches de l'AIC pour positionner les thèmes programmatiques

Cette page donne un aperçu de la façon de penser et d'utiliser les diverses couches de données AIC pour identifier les thèmes de programme pertinents pour des zones géographiques données. Chaque couche est incluse dans un but spécifique. Les zones et les catégories de l'AIC, expliquées plus en détail à la page suivante, combinent les couches fondamentales de la sécurité alimentaire et des chocs naturels pour visualiser l'intersection des principaux thèmes programmatiques. Des couches d'informations contextuelles supplémentaires sont utilisées pour affiner les stratégies identifiées par l'intermédiaire des catégories.

Catégories et Zones de l'AIC

Catégorie de l'AIC

- Aide à identifier de manière générale où situer les éléments programmatiques suivants : filets de sécurité, RRC, systèmes d'alerte précoce et préparation aux catastrophes.

Zone de l'AIC

- Ajoute des détails au processus ci-dessus, en indiquant les zones géographiques avec la convergence de l'insécurité alimentaire et du risque de choc naturel.

Éléments centraux de l'AIC

Couche de sécurité alimentaire

- Aide à identifier où des filets de sécurité avec un objectif de sécurité alimentaire (pour fournir une assistance prévisible et cohérente) sont nécessaires en soulignant les zones où l'insécurité alimentaire est récurrente, constamment au-delà du seuil défini.
- Le Tchad est classé 118ème sur les 119 pays du monde selon l'indice de sécurité alimentaire (*Global Hunger Index*). Les régions avec la récurrence la plus élevée d'insécurité alimentaire sont celles qui se trouvent dans la bande sahélienne et l'insécurité alimentaire touche particulièrement les ménages ayant des chefs de ménages femmes.

Couche de risque de choc naturel

- Met en évidence les zones où les risques de chocs naturels d'origine climatique (sécheresses et inondations) sont le plus élevés et où les efforts de RRC sont donc appropriés. Ceux-ci peuvent être intégrés aux programmes de filets de sécurité dans les zones où l'insécurité alimentaire est constamment élevée.
- Contribue à définir les régions où l'accent doit être mis sur l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.
- Le Tchad est parmi les pays au monde les plus menacés par le changement climatique : érosion des sols, désertification et haute récurrence de chocs naturels ont affaibli les systèmes productifs et les moyens de vie des ménages et par conséquent, l'économie du pays. En effet le potentiel agro économique des terres diminue et les risques d'inondations suite aux événements pluviométriques sont accrus. Les conséquences sur les écosystèmes sont importantes, mais pas encore irréversibles. Cette situation devient également « terrain fertile » pour les conflits entre agriculteurs et éleveurs qui sont en lutte constante pour les ressources naturelles (terre et eaux) et que dans les dernières années se sont exacerbés.

Couches spécifiques supplémentaires

Couche dégradation des terres

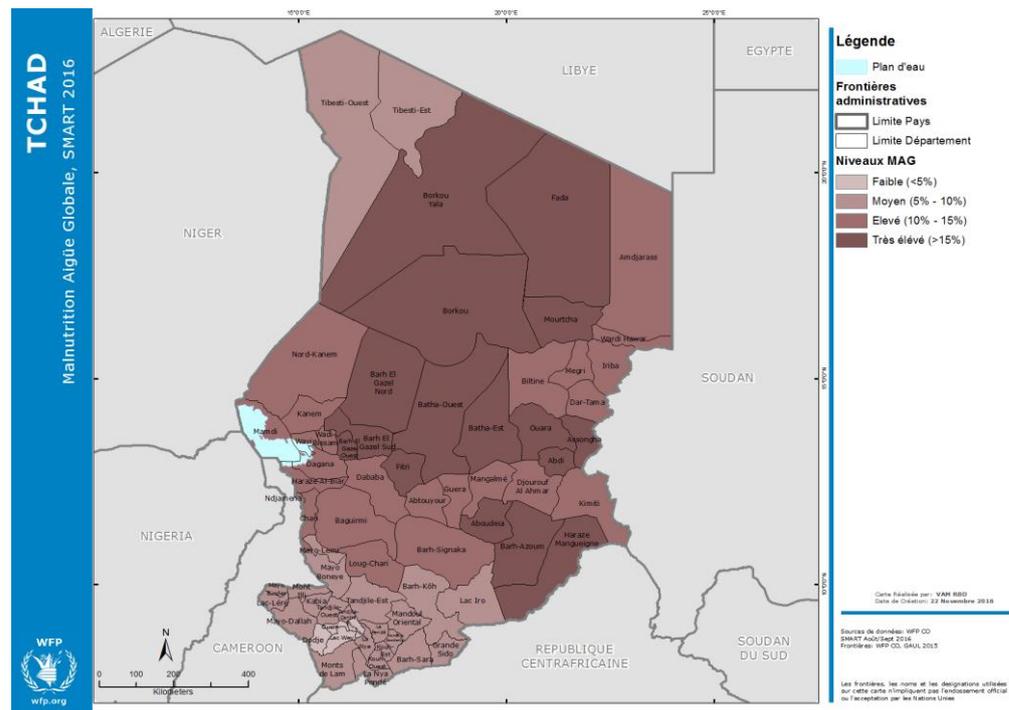
- La dégradation des terres peut accroître l'impact des chocs naturels et contribue grandement à l'insécurité alimentaire. Cette couche supplémentaire localise les zones où les efforts visant à stopper et à inverser la dégradation des terres sont nécessaires, que ce soit dans le cadre de filets de sécurité, de RCC ou de programmes spécifiques, et par le biais de politiques.

Couche risque érosion

- Permet de se concentrer sur des zones spécifiques où le risque d'érosion des sols (telle que les éboulements) est élevé, d'aider à affiner les activités de RCC et d'identifier les zones où une stabilisation/réhabilitation des terres est requise.

Couche nutrition

- Indique les zones où des stratégies nutritionnelles peuvent être nécessaires à la fois dans les zones en situation d'insécurité et de sécurité alimentaire.
- Les données prises en considération dans le cadre du processus AIC se réfèrent aux résultats de l'enquête SMART qui a eu lieu en 2016.
- Les résultats de cette enquête montrent que les prévalences de la malnutrition aigüe globale (MAG) sont plus marquées dans la partie centrale du pays et au sud-est.
- Il serait souhaitable de prendre en considération une plus large série de données nutritionnelles.



Informations contextuelles supplémentaires

Variabilité intra-annuelle de l'insécurité alimentaire

- Ajoute des précisions sur le moment où les défis de l'insécurité alimentaire atteignent leur apogée dans l'année et permet d'informer le calendrier et la durée des filets de sécurité et/ou d'autres programmes de sécurité alimentaire. Les informations actuellement disponibles sont issues des calendriers saisonniers de FEWS NET, cependant il est recommandé de cartographier la variabilité intra-annuelle de l'insécurité alimentaire pour pouvoir planifier les réponses dans la longue période en matière de RCC et d'alerte précoce.

Variabilité interannuelle de l'insécurité alimentaire

- Indique des tendances saisonnières ou consécutives aux chocs en valeur d'insécurité alimentaire, pour l'affinage des programmes.

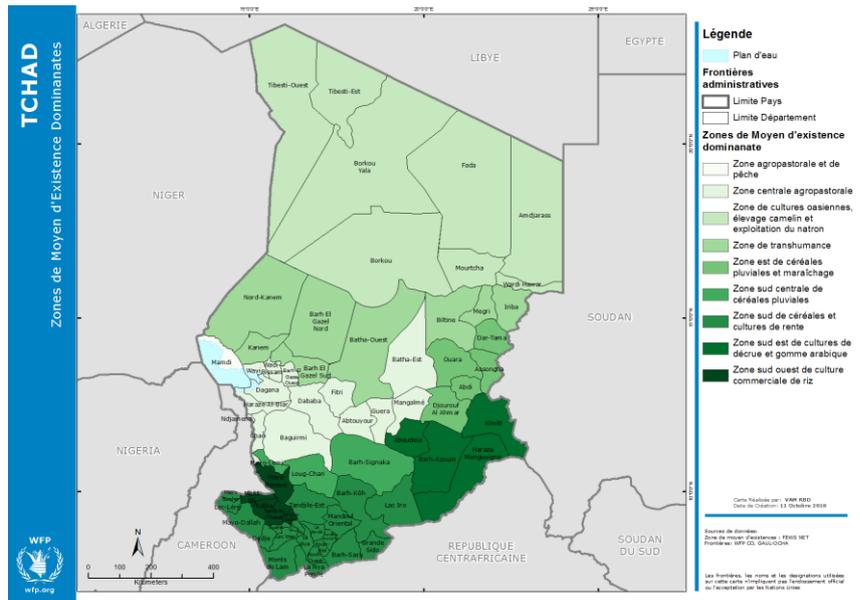
- Il est recommandé de produire et cartographier ces informations au Tchad pour une meilleure planification des réponses programmatiques. Cela permettrait d'aligner les programmes sur les calendriers pour les années types et les années de choc ainsi que d'appuyer les stratégies locales de sécurité alimentaire et de gestion des risques.

Saisonnalité des chocs naturels

- Aide à affiner les stratégies d'alerte rapide et de préparation aux catastrophes là où le risque est le plus élevé.
- La cartographie de la saisonnalité des chocs est également recommandée afin de planifier les réponses en période, durée et cible. En particulier, une meilleure compréhension de la saisonnalité des chocs permettrait au Gouvernement et ses partenaires d'envisager davantage des programmes de nutrition préventive avant le pic de malnutrition, d'éviter la mise en œuvre d'activités de création d'actifs productifs basés sur la main-d'œuvre au moment où les agriculteurs travaillent la terre, de mieux planifier la vaccination des animaux ou la fourniture de semences et d'outils, etc.

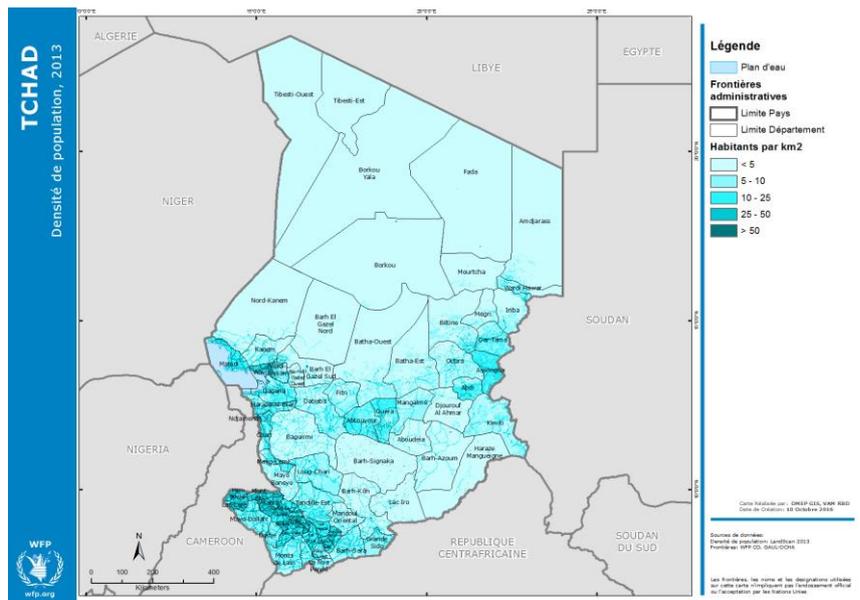
Moyens d'existence

- Permet de comprendre comment les thèmes programmatiques peuvent être adaptés aux systèmes de moyens d'existence locaux.
- Au Tchad, neuf zones de moyens d'existence ont été validées en 2011 par le gouvernement tchadien, FEWS NET et les membres de réseaux d'alerte précoce. On passe d'une zone septentrionale désertique à celle méridionale typique de la savane. La carte ci-contre définit les principaux moyens d'existence au niveau des départements.



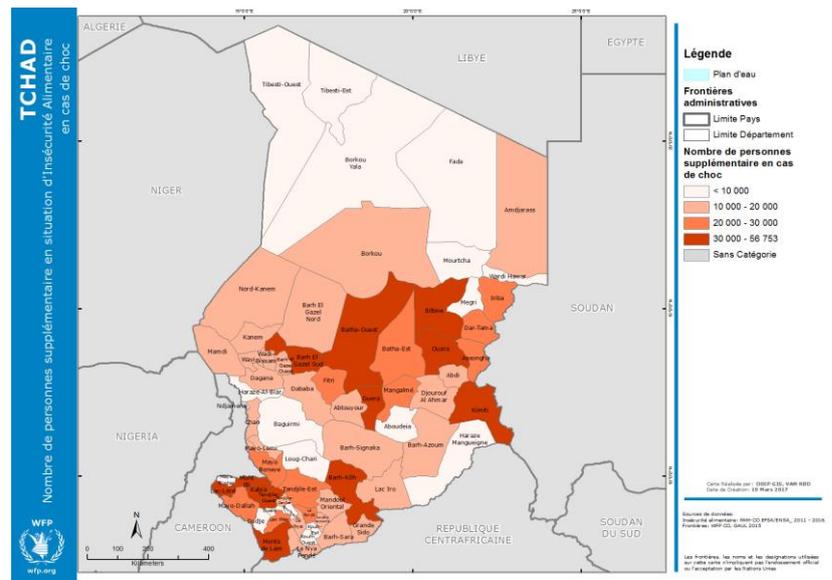
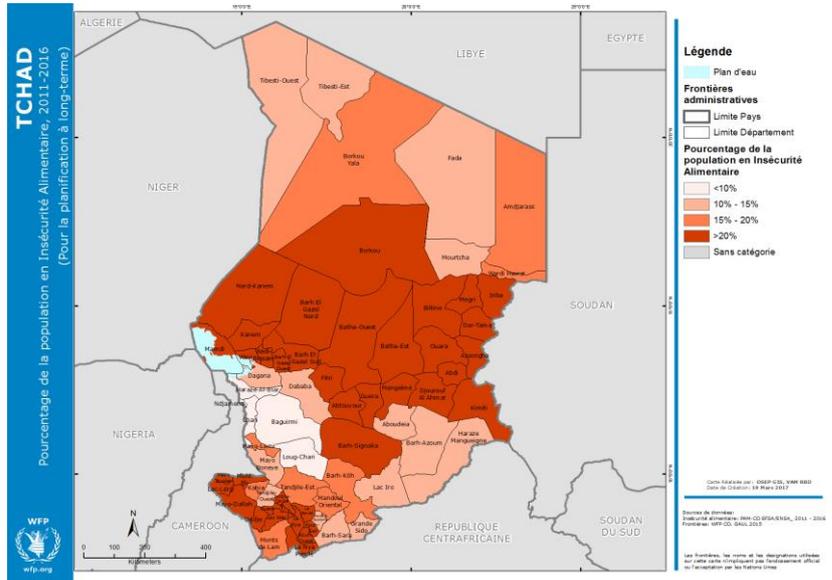
Répartition de la population

- Du fait d'une meilleure disponibilité en ressources naturelles (eau de pluie, fertilité des sols, pâturage) la population du Tchad est plus concentrée dans la partie centrale et méridionale du pays, ce qui augmente fortement les pressions anthropiques et du bétail sur les ressources naturelles, déjà limitées. Cette information est capitale pour quantifier l'ampleur des réponses.



Nombre de personnes touchées

- Cette carte estime, à partir des niveaux relatifs d'insécurité alimentaire au cours des cinq dernières années, le nombre de personnes ayant besoin d'une assistance à long terme et combien parmi elles peuvent avoir besoin d'aide en cas de choc.
- Au Tchad, il est estimé que plus de 20 % de la population nécessite une assistance à long-terme dans la bande sahélienne (sauf pour les départements de Dagaanaet Dababa). Dans les départements de Biltine et Megri la population à assister dépasse respectivement 56% et 48 %.
- La carte concernant les personnes supplémentaires à assister en situation d'insécurité alimentaire met en évidence les zones nécessitant des mesures de préparation aux catastrophes. Elle permet d'affiner la planification et d'évaluer le nombre de personnes vulnérables supplémentaires à absorber dans les programmes de réponse.



Utilisation des Zones et des Catégories de l'AIC pour positionner les thèmes programmatiques

L'AIC répartit les départements du pays dans des Catégories de 1 à 5 - dérivées des neuf zones connexes - en fonction de leur niveau d'insécurité alimentaire récurrente et de leur exposition aux chocs naturels d'origine climatique (voir tableau ci-dessous). Ces catégories et les zones de l'AIC fournissent des éléments d'information pour éclairer les discussions et la sélection de stratégies programmatiques générales utilisant différentes composantes thématiques, à savoir les filets de sécurité, la RRC, les systèmes d'alerte précoce et la préparation aux catastrophes. Les détails sur les implications en lien avec les Catégories et les Zones pour le Tchad sont fournis dans les sections suivantes du rapport.

Exposition aux Chocs Naturels	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire au-dessus du seuil		
	BASSE	MOYENNE	HAUTE
BASSE	Zone 5	Zone3B	Zone3A
MOYENNE	Zone4 B	Zone2 B	Zone1 B
HAUTE	Zone4 A	Zone2 A	Zone1 A



CATEGORIE 1	<p>L'insécurité alimentaire persistante suggère que les filets de sécurité (soutien prévisible aux populations vulnérables) seraient une réponse appropriée, tandis qu'un risque de choc élevé justifierait la mise en place de la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.</p> <p>Recommandations proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place et/ou renouveler une stratégie de filet de sécurité au profit des plus vulnérables. Sa nature doit être déterminée en fonction de la vulnérabilité de la population et du type de population, avec une préférence de transfert en cash ou en vivres. • Eventuellement pré-positionner des stocks de nourriture et de suppléments nutritionnels dans les zones d'accès difficiles. • Mettre en place des transferts inconditionnels pendant la période de soudure dans les zones 1A et 1B. • Soutenir le système national pour la protection sociale. • Soutenir le secteur de l'éducation à travers les cantines scolaires et les jardins maraichers dans les périmètres scolaires. • Mettre en place des programmes de renforcement de la résilience visant la protection et la réhabilitation des ressources naturelles à travers la création d'actifs productifs. • Renforcer les capacités nationales (du Gouvernement et des organisations des producteurs) en matière de préparation et de réponse aux urgences. • Plaidoyer pour une stratégie de lutte contre la malnutrition qui soit multisectorielle, réalisée au niveau communautaire et de façon participative.
CATEGORIE 2	<p>Les situations d'insécurité alimentaire intermittente peuvent être liées à des chocs (naturels ou anthropiques) ou à des facteurs saisonniers. Si la saisonnalité en est la cause, les filets de sécurité peuvent réduire l'insécurité alimentaire prévisible. Si les chocs en sont la cause, un objectif de redressement peut être approprié. Le risque de choc élevé plaide pour la RRC, y compris l'alerte rapide et la préparation aux catastrophes.</p> <p>Recommandations proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Combiner des réponses couvrant la période de soudure et renforcer la résilience au niveau communautaire à travers des interventions de création d'actifs productifs. • Promouvoir et adopter dans les zones d'Amdjarass des pratiques de gestion durable des sols, l'utilisation rationnelle des énergies et l'aménagement du territoire • Sécuriser les droits d'accès aux ressources naturelles pour résoudre les conflits entre éleveurs et agriculteurs, de plus en plus récurrents.

	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre l'accent des filets de sécurité sur la protection des écosystèmes tout au long de l'année à travers des initiatives qui prennent en compte le type de population et leurs moyens d'existence, en particulier dans les départements ayant une haute exposition aux chocs et une dégradation des sols élevée. • Sécuriser les droits d'accès aux ressources naturelles. • Soutenir le secteur de l'éducation à travers les cantines scolaires et les jardins maraichers dans les périmètres scolaires. • Plaidoyer pour une stratégie de lutte contre la malnutrition qui soit multisectorielle, réalisée au niveau communautaire et de façon participative.
<p>CATEGORIE 3</p>	<p>Les zones 3A sont caractérisées par une insécurité alimentaire persistante qui peut justifier des filets de sécurité. Les zones 3B sont souvent liées à des facteurs saisonniers où les filets de sécurité peuvent s'appliquer. Elles peuvent également être liées à des chocs nécessitant de se concentrer sur le redressement. Alors que le risque de choc naturel est plus faible, certains contextes locaux pourraient bénéficier de système d'alerte précoce et/ou de préparation aux catastrophes pour réduire les risques.</p> <p>Recommandations proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer dans les zones 3A tout au long de l'année des filets de sécurité tels que les transferts monétaires contre la création d'actifs productifs qui pourraient soutenir les moyens d'existence des ménages plus vulnérables. • Assurer des filets saisonniers dans les zones 3B pour protéger les populations d'une rechute dans une phase plus récurrente et/ou prolongée de l'insécurité alimentaire. • Appuyer le secteur de l'éducation à travers cantines scolaires et les jardins maraichers dans les périmètres scolaires. • Encourager l'achat local de produits alimentaires pour des fins humanitaires (zone à forte vocation agricole). • Etendre l'alerte précoce dans les zones 3A, les plus peuplées du pays. • Mener des initiatives de protection de l'écosystème pour prévenir l'adoption de stratégies d'adaptation négatives et la dégradation des moyens d'existence. • Mener des études plus approfondies sur la relation entre malnutrition chronique et insécurité alimentaire aiguë.
<p>CATEGORIE 4</p>	<p>En l'absence d'un point d'entrée clair centré sur l'insécurité alimentaire à long terme (en soulignant que des poches d'insécurité alimentaire peuvent exister), la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes, est une priorité. En outre, l'attention devrait être accordée à la dégradation des terres qui pourrait aggraver les chocs futurs et impacter la sécurité alimentaire</p> <p>Recommandations proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer des filets de sécurité qui puissent préserver la résilience des populations à long terme. Dans les départements du Nord, accroître les capacités locales et diffuser des pratiques préventives mais également restauratrices de la dégradation des sols. Dans les départements à l'Ouest : adopter des mesures de RRC qui visent la conservation des écosystèmes au niveau communautaire. • Soutenir le secteur de l'éducation à travers les cantines scolaires et les jardins maraichers dans les périmètres scolaires. • Déterminer la façon dont les différents programmes de création d'actifs productifs et de réhabilitation des sols impactent l'environnement. • Construire des installations de stockage, d'abri d'animaux et même de transformation d'aliments. • Maintenir les activités de prévention et de prise en charge de la malnutrition en particulier au niveau communautaire.

CATEGORIE 5	<p>En l'absence d'un point d'entrée clair centré sur l'insécurité alimentaire à long terme (notant que des poches d'insécurité alimentaire peuvent exister), les thématiques programmatiques devraient se concentrer sur la RRC à un niveau justifié par le risque. Cela peut inclure les systèmes d'alerte précoce et de préparation aux catastrophes adaptés aux risques, ainsi que l'atténuation de la dégradation des sols et d'autres mesures de réduction des risques.</p> <p>Recommandations proposées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre la sécurité alimentaire des populations à travers des systèmes de suivi à distance (basés sur la téléphonie mobile par exemple). • Renforcer les systèmes d'information d'alerte précoce. • Assurer un suivi régulier de la malnutrition des groupes les plus vulnérables.
--------------------	--

Le tableau suivant quantifie le nombre de personnes potentiellement en besoin d'assistance par catégorie de l'ICA. La quantification de la planification à long terme reflète le nombre de personnes qui sont :

- a) soit constamment en situation d'insécurité alimentaire,
- b) soit temporairement en situation d'insécurité alimentaire (choc ou événement spécifique).

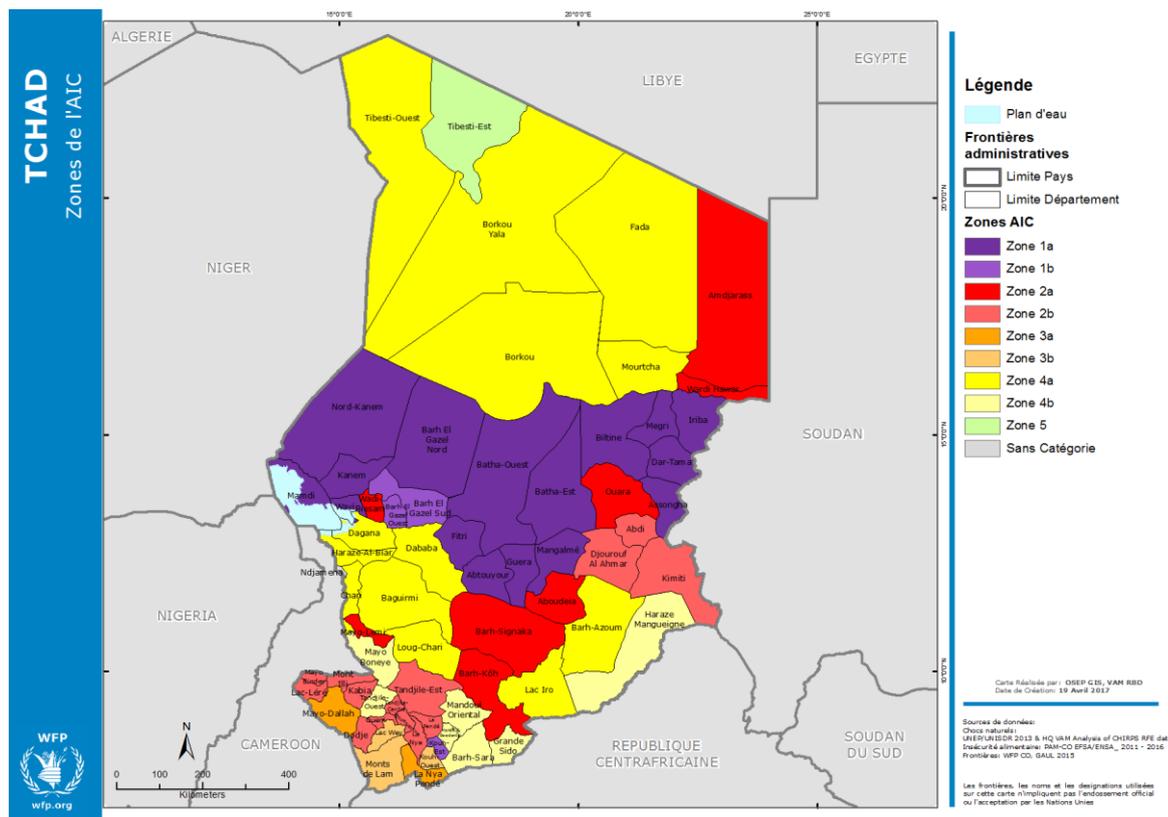
Catégories ICA (A+B)	Planification à long terme	Les plus vulnérables (situation de récurrence)	Préparation aux catastrophes
Catégorie 1	1 321 451	930 672	415 602
Catégorie 2	933 477	419 918	493 502
Catégorie 3	320 871	209 395	100 448
Catégorie 4	464 144	213 177	251 694
Catégorie 5	1 979	1 717	220

La quantification des plus vulnérables est la moyenne des deux nombres les plus bas enregistrés au cours de la période de référence.

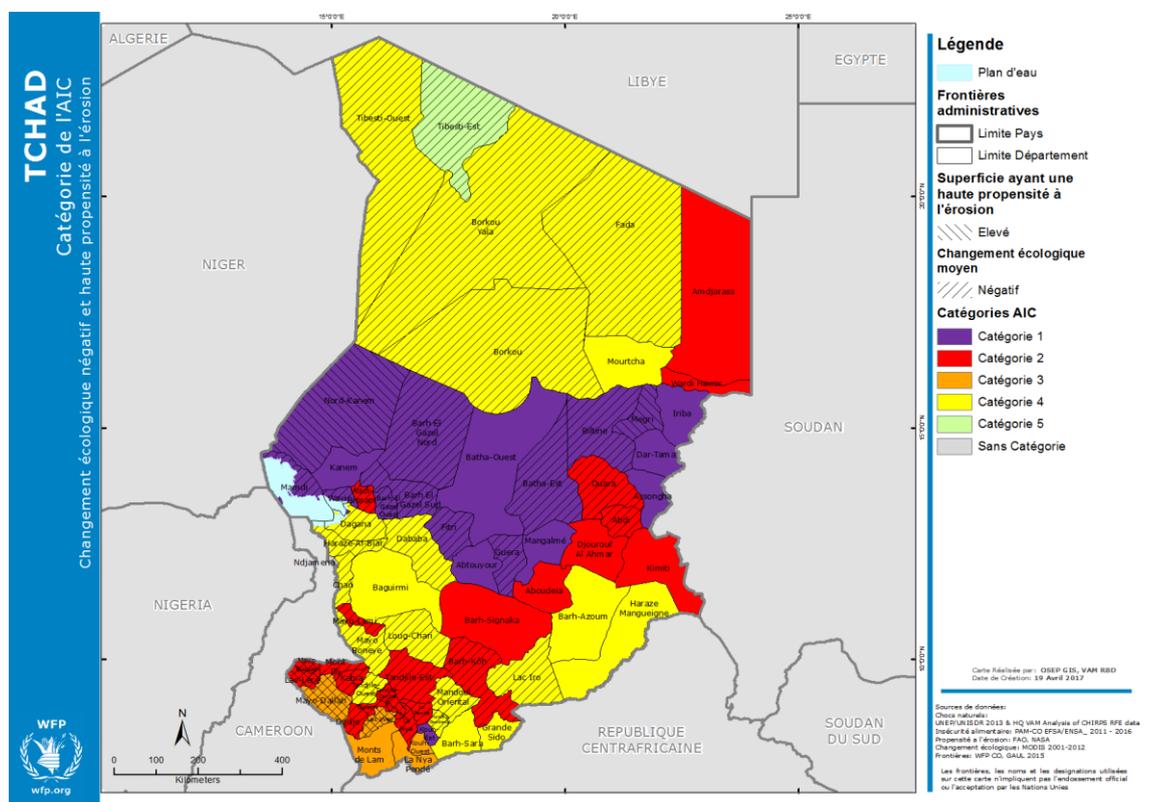
La quantification des personnes pour la préparation aux catastrophes est la différence entre le nombre de personnes ayant besoin d'assistance sur le long terme et celui des plus vulnérables basés sur les résultats des ENSA 2011-2016.

Carte des Zones de l'AIC

Cette carte synthétise et catégorise les départements du Tchad selon la récurrence de l'insécurité alimentaire et l'exposition aux chocs naturels.



La carte ci-dessous ajoute à la précédente la couche dégradation des terres. Elle met en évidence les zones où un changement écologique négatif a eu lieu et dans lequel il faudra protéger les écosystèmes.



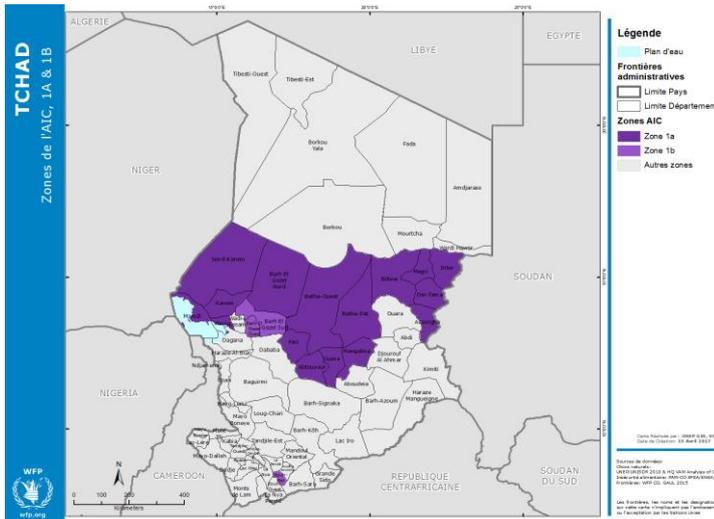
Dans la **partie Nord** du pays l'environnement est désertique avec des vastes étendus de zones pastorales sérieusement dégradées et à très faible couverture végétale (sauf dans le cas d'une pluviométrie exceptionnelle). La dégradation des terres est liée à l'épuisement des points d'eau et au pâturage. Le surpâturage dans la zone du nord a amené au compactage des sols, à l'encroustement et à une surexposition à l'érosion éolienne avec, comme conséquence, l'ensablement des départements du nord.

Dans la **bande centrale** la dégradation des sols est le résultat d'un mélange entre la pression du bétail sur les zones de parcours et le surpâturage combiné à plusieurs facteurs :

- Forte érosion hydrique des sols (ravinelements et même éboulements) et culture excessive (mauvaise gestion des sols),
- Faible capacité de rétention en eau des sols sableux-limoneux qui sont sujets à la formation de croûtes de battance, et
- Grandes pertes de sols liées au ruissellement lors des pluies à haute intensité.

Dans la **partie méridionale** la pression anthropique et la permanence excessive du bétail sont les causes principales de la dégradation des sols. Il est intéressant de noter que la permanence excessive du bétail est due à un retour vers le nord pour des périodes de plus en plus courtes, suite à la variabilité climatique à laquelle la bande Sahélienne est sujette.

Catégorie 1 : Combiner les Filets de Sécurité avec un Objectif de Sécurité Alimentaire et la Réduction des Risques de Catastrophe



Les populations ont connu une récurrence élevée de l'insécurité alimentaire, qui est restée constamment au-dessus de 20 % au cours de la période 2011-2016. La population de ces zones fait face à des risques élevés et/ou moyens de chocs naturels.

L'insécurité alimentaire persistante dans des écosystèmes progressivement fragilisés suggère que les filets de sécurité offrant un soutien prévisible aux populations vulnérables sont appropriés, alors qu'un risque de choc élevé justifie l'inclusion de la RRC, y compris l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes.

Exposition aux Chocs Naturels	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire		
	BASSE	MOYENNE	HAUTE
BASSE	Zone 5	Zone 3B	Zone 3A
MOYENNE	Zone 4B	Zone 2B	Zone 1B
HAUTE	Zone4A	Zone 2A	Zone 1A

Les moyens d'existence de la catégorie 1 varient de l'agropastoralisme, à la transhumance et à l'agriculture céréalière.

Recommandations programmatiques

Sécurité alimentaire. Dans tous les départements appartenant à la catégorie 1 les objectifs de l'assistance aux ménages les plus vulnérables seront d'améliorer l'accès et la disponibilité des besoins alimentaires ainsi que leurs moyens d'existence à travers la mise en place et/ou le renouvellement d'une stratégie de filet de sécurité. La nature des filets de sécurité sociaux productifs doit être déterminée par rapport au degré de vulnérabilité et au type de population, en choisissant la modalité de transfert selon le fonctionnement des marchés. La modalité de transfert d'argent, si faisable, pourrait permettre de réduire les coûts de l'assistance et d'injecter de la liquidité dans les marchés locaux. Il sera important dans ce cadre de privilégier, impliquer et cibler les femmes, souvent exclues des systèmes de crédit et de l'accès à la terre. Le soutien au système national pour la protection sociale sera axé sur le renforcement des capacités nationales. L'objectif est de rendre les partenaires nationaux de plus en plus experts de la gestion des filets sociaux pour une prise en charge totale dans l'avenir.

Dans les départements à l'Est (Iriba, Megri, Dar Tama, Assonga et Biltine) l'arrivée de réfugiés en provenance du Soudan devrait faire l'objet de recommandations programmatiques à part.

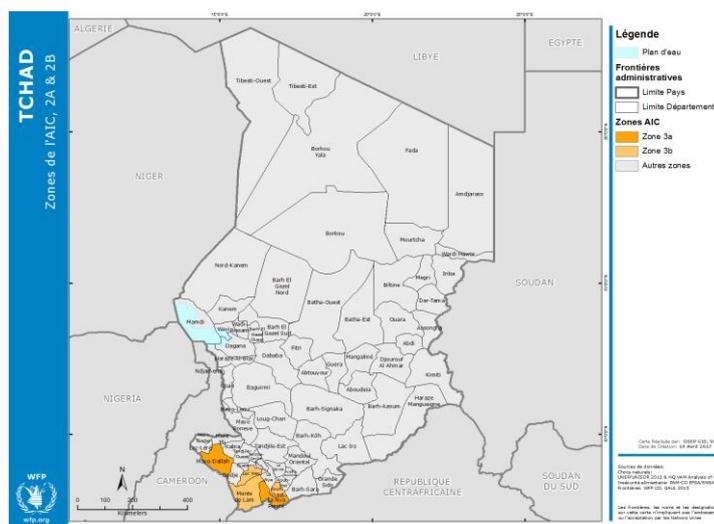
Alerte précoce et RRC. La sécheresse, très récurrente dans les zones 1A et 1B, est une des causes sous-jacentes des taux élevés d'insécurité alimentaire. Les filets de sécurité devront avoir pour but de protéger les moyens d'existence notamment pendant la période de soudure. Cela suggère un pré-positionnement de stocks alimentaires et de suppléments nutritionnels dans les zones d'accès difficile, ainsi que des transferts inconditionnels pendant la période de soudure dans les zones 1A et 1B. En parallèle, des programmes de protection de l'environnement devront être menés hors de la période de soudure à cause de la fragilité des écosystèmes et de la vulnérabilité des populations rurales aux chocs naturels. Ces programmes renforceront la résilience des populations à travers la protection et la réhabilitation des ressources naturelles, avec l'objectif de créer des actifs productifs. Les programmes en matière de RRC devront cibler la gestion de l'eau d'irrigation, la diversification des systèmes agricoles et la promotion des bonnes pratiques d'agroforesterie, par une approche de valorisation et de gestion des ressources naturelles durable. La réhabilitation des écosystèmes dégradés mis en évidence par la carte de dégradation des sols, dans les départements de Biltine, Ouara, Batha Est, Guera, Fitri, Bar El Gazel Nord, Sud et Ouest, Wayi et Mamdi, est une priorité. Son impact sur les moyens d'existence est très négatif.

Dans le cadre de l'alerte précoce et de la préparation aux catastrophes il est également indispensable de renforcer les capacités nationales (du Gouvernement et des organisations des producteurs) en matière de préparation et de réponse aux urgences pour rendre les partenaires nationaux entièrement autonomes à long terme.

Education. Dans le cadre des filets de sécurité à long terme tout au long de l'année, le soutien au secteur de l'éducation, à travers un appui aux cantines sous forme de repas pour les élèves et de jardins maraîchers dans les périmètres scolaires devrait être une priorité du gouvernement et de ses partenaires. Il est capital de cibler les filles, souvent moins scolarisées que les garçons. Une assistance alimentaire ou sous forme d'argent à emporter à la maison serait une stratégie valable pour encourager les jeunes filles à fréquenter l'école.

Nutrition. La MAG dans ces zones est très élevée ou élevée et doit faire l'objet d'une stratégie de lutte à la malnutrition qui soit multisectorielle, réalisée au niveau communautaire et de façon participative.

Catégorie 3 : Mettre l'Accent sur les Filets de Sécurité Saisonniers avec un Objectif de Sécurité Alimentaire ou de Redressement



Les principaux moyens d'existence des personnes de cette catégorie reposent sur l'agriculture de rente et l'agriculture céréalière.

Recommandations programmatiques

Sécurité alimentaire. Les départements en zone 3A sont caractérisés par une récurrence élevée de l'insécurité alimentaire due à une pression accrue sur les ressources naturelles. Le grand nombre de réfugiés et de retournés dans la Nya Pendé augmente localement cette pression. Les migrations ont pratiquement doublé la population du département, dans un contexte de pauvreté et de carence des services sociaux de base, détériorant les conditions de vie et les moyens d'existence des communautés hôtes. Pourtant l'agriculture est de rente, bien que le coton ne soit plus rentable comme avant. Dans le département de Mayo Dallah la pression sur les ressources naturelles est accentuée à cause des mouvements de population et de la dégradation environnementale. Il est recommandé dans ces départements d'assurer tout au long de l'année des filets de sécurité tels que les transferts monétaires contre la création d'actifs productifs qui pourraient soutenir les moyens d'existence des ménages les plus vulnérables. Dans le cadre des filets de sécurité visant les jeunes, il serait souhaitable d'explorer des possibilités d'appui aux cantines scolaires, en fournissant, entre autres, une assistance aux jardins maraîchers dans les périmètres scolaires.

Les départements de la zone 3B ont une récurrence moins élevée et saisonnière d'insécurité alimentaire que ceux de la zone 3A, mais il est important d'y assurer également des filets pour protéger les populations d'une rechute dans une phase plus récurrente et/ou prolongée de l'insécurité alimentaire. Dans cette zone à forte vocation agricole il est souhaitable d'encourager les achats locaux de vivres pour des fins humanitaires par exemple. Il serait également pertinent d'améliorer le stockage et la conservation des aliments pour éviter des pertes de nourriture après récolte. Ces actions permettraient de protéger et de renforcer les moyens d'existence des populations qui vivent principalement de l'agriculture de rente.

Alerte précoce et RRC. Les chocs climatiques ont une faible récurrence dans les départements de la catégorie 3. Il est cependant important que l'alerte précoce soit étendue dans les zones les plus peuplées du pays comme celles-ci, afin de consolider les capacités du Gouvernement et de ses partenaires dans la préparation des catastrophes.

La densité de la population dans les départements de Lac Wey et Mayo Dallah est parmi les plus élevées du pays. Cela a entraîné une fragmentation des exploitations agricoles, une incapacité des écosystèmes à se restaurer, une surexploitation de la biomasse ligneuse et herbacée et une forte érosion hydrique. En outre, l'exploitation pétrolière a eu des conséquences négatives sur la couverture végétale de cette zone. Dans ces deux départements, le changement écologique négatif est respectivement élevé et moyen. La détérioration des sols y est récurrente et il est nécessaire d'y mener des initiatives de protection de l'écosystème efficaces pour prévenir l'adoption de stratégies d'adaptation négatives et la dégradation des moyens d'existence.

Nutrition. Bien que les taux de MAG dans ces zones soient moyens, la malnutrition chronique reste élevée. Afin de mieux comprendre la relation entre malnutrition chronique et insécurité alimentaire aiguë il serait souhaitable de mener des études plus approfondies. Une approche de lutte contre la malnutrition intégrée participative et communautaire reste pertinente dans ces zones.

Les départements en catégorie 3 ont connu une récurrence élevée de l'insécurité alimentaire : 20 % et plus de la population a été en insécurité alimentaire entre 60 et 100 % du temps au cours de la période 2011-2016, bien que la population ait fait face à un risque de choc relativement faible.

Cependant les zones 3A montrent une insécurité alimentaire persistante qui peut justifier des filets de sécurité comme les cantines scolaires. L'insécurité alimentaire des zones 3B est plus probablement liée à des facteurs saisonniers et des filets de sécurité peuvent également s'appliquer. Alors que le risque de choc naturel est plus faible, des contextes localisés peuvent bénéficier de l'alerte précoce ainsi que de la préparation aux catastrophes pour réduire le risque d'éventuels événements.

Exposition aux Chocs Naturels	Récurrence de l'Insécurité Alimentaire		
	BASSE	MOYENNE	HAUTE
BASSE	Zone5	Zone3B	Zone3A
MOYENNE	Zone4B	Zone2B	Zone1B
HAUTE	Zone4A	Zone2A	Zone1A

Rapport des Consultations Programmatiques de l'AIC

Lieu et Date

- Réunion Cluster Sécurité Alimentaire, Bureau OCHA, N'Djamena, 11 janvier 2017.

Participants

- Atsuvi Gamli, Co leader Cluster sécurité alimentaire, PAM
- Edouard Kamou, Chargé de la Résilience, PAM
- Antoine Hauzeur, Chef de sous Bureau, PAM
- Géraud D'Hellow, Coordonnateur Cluster sécurité alimentaire, FAO
- Kablam Djibia, Coordonnateur Sous Cluster, FAO
- Elie Djimbarnodji, IMO Cluster, FAO
- Hisseine Lot Brukar, Chargé de projet, SOS Sahel
- Aclam Koulfau, Chargé de projet, SOS Sahel
- Julian Ndikod, Directeur Programme, ACHDEY
- Elvis Djekornonde, chargé de sécurité alimentaire, Coopi
- Alexis Djetoste, Représentant, DCOPAF
- Alhadji Mohammed, Coordonnateur sécurité alimentaire et S&E, CRT
- Djikolam N., Conseiller, World Vision
- Franz Boettcher, Chef de Programme, World Vision
- Alexis Abatey, Chef de Programme, IRC
- Abdourahmane Kadaf, Responsable CALF/HEA, Oxfam
- Claire Chastang, HAO, OCHA
- Hossein Madad, Field Expert, ECHO
- Mbainaye B. K., Chargé communication, ECHO
- Marie Schärlich, Responsable Régional Aide Humanitaire, DDC
- Pierrot Allayam, Coordonnateur sécurité alimentaire, CARE
- Ibrahim Abdel, Coordonnateur, OHRDC
- Brahimy Soumaine, Chargé de Programme, ASD
- Maxime Kolyang, Chargé sécurité alimentaire, HDR
- Ali Madiri Mahadi, Directeur de Pays, ECHO
- John Karongo, Coordinateur Sécurité alimentaire, CIRC
- Yotamaye Gaus, Chargé de projet, Diakonie
- Cassandre Piou, Chargée de Projet développement, ACTED
- Mirssouhoul Oropoct, Adjoint Coordonnateur sécurité alimentaire, ACF
- Boly Ismael, PSCO, ACF
- Clément Koussenguri, Chargé de Projet, Tearfund
- Nicole Poirier, CDM, CRS
- Foullah Saoura, Assistant Coordonnateur, ACHDR

Points-clés de la réunion

- Présentation de l'AIC ;
- Objectifs de l'AIC ;
- Classification des zones de moyens d'existence selon les catégories l'AIC ;
- Présentation des résultats préliminaires de l'AIC basé sur la solution durable et l'intégration des zones de convergence par Edouard KAMOU, Chargé de la Résilience au PAM.